

JOUE NATATION – Centre Aquatique Bulle d’O, 3 Rue Jean Bouin, 37300 JOUE LES TOURS

Tél. : 02 47 67 68 91 @ : joue.natation@wanadoo.fr site : www.jouenatation.sportsregions.fr

Association loi de 1901 - SIRET n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z

Affiliation FFN n° 060373398 Agrément JEUNESSE ET SPORTS n° 37.S.384

COMITE DIRECTEUR

Séance du 24 novembre 2020

PROCES-VERBAL

Le Comité Directeur du Club JOUE NATATION, dont le siège est à 37300 JOUE LES TOURS, Centre aquatique Bulle d’O, 3 rue Jean Bouin, identifié au SIRET sous le n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z, enregistré à la Fédération Française de Natation sous le n° 5 06 37 00695, agréé Jeunesse et Sports n° 37 S 384, s’est réuni en **VISIOCONFERENCE**, le 24 novembre 2020 à 18 h 30, sur convocation adressée par courrier électronique du 19 novembre 2020,

La réunion est présidée par Magali JOURDAIN, Présidente ; le secrétariat de séance est assuré par Roger CLENET, trésorier, en l’absence à l’ouverture de séance de Christophe RIEANT, secrétaire,

Sont Présents en visioconférence :

- Gérard BENARD,
- Jean-Louis BERAUDY,
- Roger CLENET,
- Loïc GUILPAIN (*entré en séance à 19 h 05*),
- Nicolas HAMELIN,
- Emmanuelle HAMAR,
- Magali JOURDAIN,
- Nicolas LELARGE,
- Christophe RIEANT (*entré en séance à 18 h 55*),
- Aurélie THOMAS

Absents excusés :

- Françoise SELIG,
- Jérémie HERAULT,

Invité(e)s en visioconférence :

- Entraîneurs présents : Julie LBOUC, Manon HINCKEL, Jeanne CHEBASSIER, Nicolas FROUIN (*entré en séance à 19 h 00*),

Magali JOURDAIN, Présidente, ouvre la séance à 18 h 30, constate que 10 membres sur 12 sont présents, que le quorum est atteint, et que le Comité directeur peut valablement délibérer sur l’ordre du jour suivant :

- 1) **Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2020**
- 2) **Situation du club**
- 3) **Assemblée générale 2020 : organisation**
- 4) **Arrêté des comptes de l’exercice 2019-2020**
- 5) **Questions diverses**

La Présidente aborde l’ordre du jour.

1 = APPROBATION du PROCES-VERBAL de la réunion du 24 septembre 2020

Le procès-verbal de la réunion du 24 septembre a été transmis précédemment.

Une rectification est apportée : Gérard BENARD n’était pas présent, mais absent

Aucune autre observation n’étant faite, la Présidente met ce procès-verbal aux voix :

- **DECISION** : le procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2020 est approuvé avec la rectification apportée ci-dessus.

(Décision prise à la majorité, abstentions de Gérard BENARD et Jean-Louis BERAUDY, absents à cette réunion)

2 = Situation du club - Activités

Magali JOURDAIN explique que le club a fonctionné normalement jusqu'à la 1^{ère} semaine des vacances de Toussaint. La 2^{ème} semaine a été perturbée par le couvre-feu limitant les accès notamment pour les adultes, mais les activités pour les mineurs ont pu continuer, notamment les sessions JAN J'apprends A Nager (des séances de 1 h 15 ont été proposées la 2^{ème} semaine en prévision du risque de confinement).

Un nouveau confinement a été instauré à partir du jeudi 29 octobre 2020 à minuit, toutes les activités du club ont été à nouveau suspendues. A partir du 9 novembre 2020, des séances de PPG préparation physique ont été proposées en visioconférence pour les groupes compétitions : Elite, Espoirs, Régional/Départemental, Avenir, Jeunes, Juniors, ainsi que pour les groupes Baby Nat. Environ 70 nageurs ont répondu et suivi les séances.

Un créneau pour le sport sur ordonnance (pour le groupe NFS) a pu être ouvert le mercredi de 12 h 30 à 13 h 30, à partir du 18 novembre 2020. Une 2^{ème} séance demandée le vendredi ayant été refusée par la ville, l'entraîneur l'a été transformée en séance d'exercices physiques en visioconférence.

Julie LBOUC ajoute que les sessions JAN mises en place depuis la rentrée avec le collège de Beaulieu ont pu continuer, le sport scolaire ayant été toléré.

Magali JOURDAIN ajoute qu'elle espère avoir de nouvelles instructions en fin de semaine pour pouvoir proposer 3 semaines d'activité avant les vacances de Noël, mais il est probable que les adultes n'auront toujours pas le droit de pratiquer (sans doute jusqu'à la fin de l'année).

Jean-Louis BERAUDY félicite Julie LBOUC et Manon HINCKEL pour leur capacité à s'adapter à la situation et proposer une poursuite adaptée des activités. Il suggère de regrouper certains groupes pour être le plus efficace possible.

Le bassin extérieur du Centre Aquatique Bulle d'O est toujours fermé (pour éviter que le public adulte ne demande à venir nager à l'extérieur, puisque les activités sportives en extérieur restent autorisées). Jean-Louis BERAUDY s'offusque que le centre aquatique Bulle d'O ne tienne pas compte des besoins des clubs qui pourraient parfaitement nager en extérieur en respectant les règles sanitaires.

Magali JOURDAIN regrette qu'il ne soit pas possible d'organiser la Coupe de Noël cette année. Nicolas LELARGE suggère d'organiser un challenge ou une compétition interne, pour permettre aux nageurs de se retrouver et se rencontrer à la fin du confinement. Roger CLENET constate qu'il sera difficile de préparer un calendrier, les photos des groupes n'ayant pu être faites avant le confinement.

Sur le plan administratif, Roger CLENET précise qu'au 16 octobre 2020, le club comptait 288 adhérents inscrits au club. Magali JOURDAIN explique que le nombre de licenciés à la FFN est supérieur, avec les licences JAN, mais s'agissant de simples licences sans adhésion ni cotisation versée au club, les participants à ces sessions ne peuvent être considérés comme « adhérents » au club. Roger CLENET ajoute qu'il y a beaucoup d'adhésions de très jeunes enfants pour l'apprentissage dans les groupes Baby Nat.

La vidéo réalisée par Flavie THOMAS et diffusée sur l'écran dans le hall d'accueil de Bulle d'O a sans doute fait découvrir au public les activités du club et notamment l'apprentissage, ce qui a provoqué un afflux de demandes.

3 = ASSEMBLEE GENERALE 2020

3 – 1 = ORGANISATION PRATIQUE

Magali JOURDAIN rappelle que l'assemblée générale 2020 était prévue le vendredi 20 novembre : elle ne peut tenir en raison de la situation sanitaire et du confinement,

Il ne sera pas possible d'organiser cette assemblée avec la présence physique des adhérents, et il faut l'envisager en distanciel. D'autre part, il avait été envisagé de diffuser les convocations par l'intermédiaire des enfants, ce qui n'est plus possible. Il faudrait donc tout envoyer par courrier.

Magali JOURDAIN suggère de décaler l'assemblée générale en 2021, et Roger CLENET précise que les réglementations mises en place le permettent, un délai de 6 mois après la clôture de l'exercice étant prévu notamment pour l'approbation des comptes.

Si l'assemblée générale est organisée en visioconférence, les membres du comité directeur, et les invités pourraient y participer. Il faudra vérifier les instructions qui seront données par les pouvoirs publics, la Préfecture et la Direction départementale de la Cohésion Sociale Jeunesse et Sports. L'abonnement ZOOM souscrit par le club

permet d'accueillir 100 personnes. Jean-Louis BERAUDY pense que ce quota est suffisant car il y a chaque année moins de 80 participants à l'assemblée générale.

Nicolas LELARGE et Roger CLENET précisent que ce quota est cependant trop limité pour le respect de la démocratie, car il faut que tous les adhérents puissent se connecter pour participer à l'assemblée générale, à défaut de quoi l'assemblée générale serait frappée de nullité, les comptes et le renouvellement partiel du comité directeur ne seraient pas approuvés.

Roger CLENET va vérifier les possibilités d'organiser les votes par correspondance pour une association (car la réglementation n'autorise pas la « consultation écrite », et les statuts ne prévoient pas la possibilité de vote par correspondance (la réglementation ayant toutefois été assouplie en raison de la crise sanitaire).

➤ 18 H 55 : entrée en séance de Christophe RIEANT

3 – 2 = RENOUELEMENT partiel du COMITE DIRECTEUR

Magali JOURDAIN revient sur le renouvellement partiel du Comité Directeur et rappelle la composition du comité directeur après l'assemblée générale de 2018 :

Composition du Comité Directeur après l'assemblée générale du 23 novembre 2018 :

Membres sortants en 2020 (élus en 2016 ou 2018)			Membres sortants en 2022 (élus en 2018)		
BENARD	Gérard	Secrétaire	BERAUDY	Jean-Louis	Membre
JOURDAIN	Magali	Vice Présidente	CLENET	Roger	Trésorier
SELIG	Françoise	Membre	RIEANT	Christophe	Président
HAMAR	Emmanuelle	Membre	GUILPAIN	Loïc	Membre
HAMELIN	Nicolas	Membre	LELARGE	Nicolas	Membre
HERAULT	Jérémie	Membre	THOMAS	Aurélié	Membre

Emmanuelle HAMAR rappelle que son fils poursuivant ses études dans une autre région, elle n'envisage pas de se représenter, et Jérémie HERAULT a quitté la région et avait indiqué qu'il ne se représenterait pas.

- Magali JOURDAIN passe la parole à Roger CLENET qui, avec son aval, a pressenti deux candidats potentiels :
- Caroline DE MIRANDA (mère d'un nageur ELITE et d'un nageur JEUNES 1) qui apporte déjà de l'aide ponctuelle et a accepté,
 - Valérie LEFEUVRE (nageuse du groupe Maîtres) qui a accepté et a proposé aussi la candidature de son époux Ronan LEFEUVRE (également nageur du groupe Maîtres).

Gérard BENARD rappelle que lors des inscriptions, Patrice VALLE (officiel A) avait indiqué qu'il pourrait être intéressé : Roger CLENET va le solliciter.

➤ 19 h 00 : entrée en séance de Nicolas FROUIN

Magali JOURDAIN propose d'inviter les candidats à participer en qualité d'auditeurs libres à la prochaine réunion du Comité et les membres du comité se déclarent favorables.

Magali JOURDAIN propose d'organiser l'assemblée le vendredi 5 février 2021 à 20 h 30 pour ne pas supprimer d'entraînements, mais l'entraînement des Maîtres se termine à 21 h et Julie LEBOUC doit ensuite rentrer à son domicile et ne pourrait pas participer. Une discussion s'engage et il est finalement proposé que l'assemblée soit organisée le samedi 6 février 2021 à 10 h 00.

➤ **DECISION : le comité directeur décide d'organiser l'assemblée générale en visioconférence, le samedi 6 février 2021 à 10 h 00.**

(Décision prise à l'unanimité)

Plusieurs participants s'interrogent sur les compétitions: il est prévu des interclubs Maîtres à BLOIS le dimanche 7 février 2021, mais aucune compétition le vendredi 5 février ni le samedi 6 février 2021.

➤ 19 h 05 : entrée en séance de Loïc GUILPAIN

3 – 3 = ORDRE DU JOUR de l'ASSEMBLEE GENERALE

Magali JOURDAIN suggère au comité directeur d'organiser également le même jour une assemblée générale extraordinaire pour procéder à un « toilettage » des statuts, et prévoir notamment la possibilité d'organiser des assemblées générales dématérialisées, et des votes par correspondance.

Roger CLENET a préparé un avant-projet qui sera transmis prochainement à tous les membres du comité directeur, pour examen et avis. Le comité directeur devra se prononcer, car c'est lui qui propose à l'assemblée de modifier les statuts. La convocation et la documentation doivent être adressées aux adhérents environ 1 mois avant la date de l'assemblée générale.

Magali JOURDAIN propose donc de réunir le Comité Directeur le mardi 5 janvier 2021 à 18 h 30 pour se prononcer. Les salariés ne pourront y assister en raison des entraînements, mais cette réunion sera purement administrative.

4 = ARRETE des COMPTES 2019-2020

Roger CLENET, Trésorier, rappelle que les comptes de la saison écoulée ont été soumis à Stéphane OGIER (contrôleur aux comptes et comptable professionnel) qui a procédé à quelques ajustements et les a validés. Ces comptes ont été transmis aux membres du Comité Directeur.

Roger CLENET précise que le compte de résultats de l'année 2019-2020 fait apparaître un excédent important de 25 392,25 € qui s'explique notamment par les diverses incidences de la crise sanitaire de la Covid19, et la mise en sommeil des activités du club. Il a donc établi une note « d'exécution budgétaire » expliquant les incidences sur les comptes de la crise sanitaire :

- Excédent comptable de l'exercice 2019-2020 :	25 392,25 €
S'il n'y avait pas eu la crise sanitaire, il y aurait eu :	
▪ des recettes en plus :	
- participation des nageurs au stage d'avril 2020 (annulé).....	2 800,00 €
- participation des nageurs aux compétitions (annulées)	1 000,00 €
▪ mais aussi des recettes en moins :	
- les allocations chômage partiel n'auraient pas été versées	-6 505,51 €
▪ Et des dépenses en plus :	
- stage (solde hébergement, activités, transports).....	-7 400,00 €
- compétitions annulées : hébergement, transports, repas	-11 000,00 €
- engagements aux compétitions annulées, évalués.....	-4 000,00 €
- participation d'une équipe de 6 nageurs aux Championnats d'Europe des Maîtres (+ 25 ans), prévu à BUDAPEST (Hongrie) du 1 ^{er} au 6 juin 2020,	
- engagements : 200,00 € x 6 =	- 1 200,00 €
- transport et hébergement évalué : 910,00 € par nageur (hors repas pris en charge par les nageurs), aide envisagée par le club : 500,00 € par nageur x 6 =	-3 000,00 €
Sans la crise sanitaire, le résultat du club aurait été déficitaire d'environ	-3 913,26 €

Le trésorier rappelle qu'il faut aussi anticiper dès maintenant la diminution et la fin prévue des aides à l'emploi

Après discussion, Magali JOURDAIN propose de procéder à l'arrêté des comptes.

- **DECISION : le Comité directeur arrête les comptes de l'exercice 2019-2020 (compte de résultat et bilan) tels qu'ils figurent en annexe.**

(Décision prise à l'unanimité).

5 = QUESTIONS DIVERSES

5 - 1 = Subvention CAP ASSO

Magali JOURDAIN a rencontré Mr Mohamed MOULAY, Vice-Président de la Région Centre en charge des sports, qui était convié à l'Assemblée générale de la Ligue régionale de Natation Centre Val de Loire. Elle propose de l'interroger sur les possibilités de prolonger l'aide CAP ASSO obtenue en 2017.

Il faudra motiver la demande avec un projet sur le sport santé, le sport adapté et le handicap, et aussi l'élargissement de l'activité JAN J'APPRENDS A NAGER et des groupes d'apprentissage BABY NAT.

5 - 2 = Dotation ARENA

Aurélié THOMAS informe le comité que la dotation ARENA est arrivée : grandes serviettes pour les compétitions et des gourdes ARENA, marquées au logo du club.

5 - 3 = Stagiaires BF

Magali JOURDAIN suggère d'attribuer des récompenses aux stagiaires BF (brevets fédéraux) qui ont fait beaucoup plus pour aider le club bénévolement. Il s'agit de :

- BF 1 : Claire Marie LHOTE
- BF 2 : Estelle MERIOT (en cours de validation), Julie JOURDAIN (obtenu,

Nicolas LELARGE suggère de récompenser différemment les diplômés et ceux qui s'investissent en plus comme bénévoles. Christophe RIEANT rappelle que le club supporte une partie des frais de la formation.

Jean-Louis BERADUDY suggère des chèques cadeaux KADEOS utilisables dans de nombreuses enseignes, plutôt que des chèques cadeaux limités à une seule enseigne.

5 - 4 = Minibus

Le minibus du club n'a pas roulé depuis le 8 mars 2020, dernière compétition avant le confinement. Jean Louis BERAUDY suggère d'essayer de le faire rouler. Julie LEBouc répond qu'elle l'a fait rouler une dizaine de minutes autour du pâté de maisons, il a bien démarré et roule normalement, mais il y a un bruit lors des freinages.

Il faudrait donc faire vérifier les freins pour la sécurité d'utilisation. Nicolas LELARGE propose de faire cela au Lycée BAYET en janvier 2021 : il s'en chargerait pour une entrée en atelier le mardi et une sortie le vendredi. Le coût pour le club serait réduit.

Roger CLENET suggère qu'ensuite, il soit utilisé par Julie LEBouc pour faire certains trajets domicile / piscine, une fois par semaine par exemple.

5 - 4 = Labellisation FFN

Magali JOURDAIN indique encore qu'elle a déposé le dossier de labellisation sur le site FFN, et précise que les critères et niveaux de labellisation ont été modifiés.

Aucune autre question diverse n'est abordée.

PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion du Comité Directeur sera fixée ultérieurement

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, Magali JOUDAIN, Président, lève la séance à 19 h 45.

Le Président, Magali JOURDAIN,

Le secrétaire, Christophe RIEANT